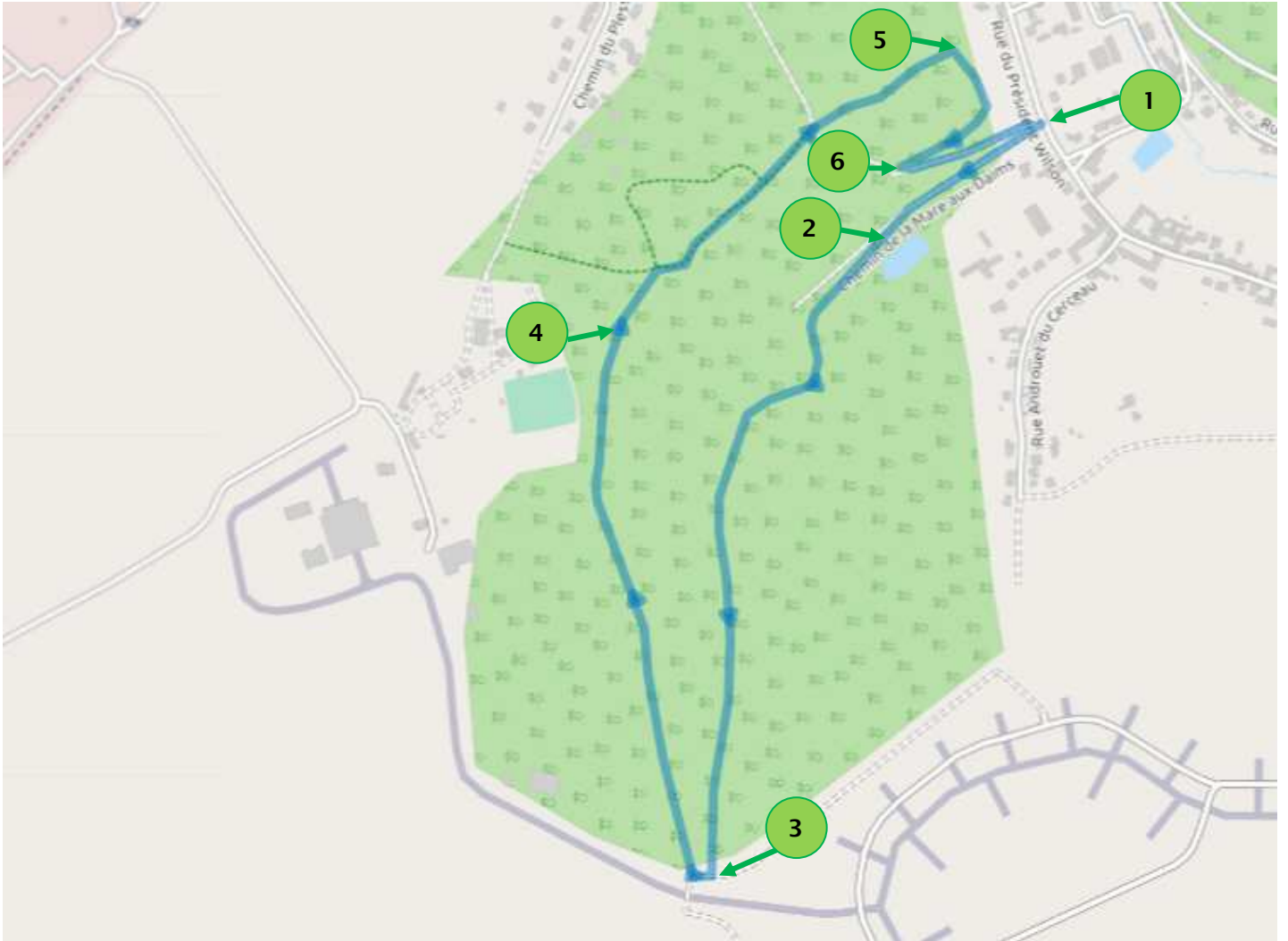


L'ITINERAIRE



DESCRIPTIF DE L'ITINERAIRE

En 1705, les princes de Condé achètent le château de Verneuil-en-Halatte qu'ils font démolir en 1734 car il « faisait de l'ombre » au [château de Chantilly](#). La végétation luxuriante a depuis partiellement recouvert les ruines. Les vestiges ne permettent pas de se faire une idée du château avant sa démolition. Pour cela, il faut voir l'une des rares œuvres de Salomon de Brosse restées intactes, la façade du Palais du Luxembourg (siège du Sénat) inspirée du château de Verneuil.

Ce parcours est l'occasion d'admirer les ruines romantiques du château tout en découvrant la richesse naturelle du parc communal et la bucolique « Mare aux Daims ».

1. Du parking, tourner le dos à la Salle Salomon de Brosses et prendre en face le sentier en direction du bois (*chemin de la Mare aux Daims*) ; il chemine dans la forêt communale de Verneuil pour rejoindre la Mare aux Daims (*sur la droite*). Le parcours de découverte est jalonné de plusieurs panneaux sur la biodiversité
2. Poursuivre sur près d'un kilomètre sur le chemin qui monte et continuer tout droit jusqu'à l'orée de la forêt.
3. Arrivé en lisière, tourner à droite sur la voie avant de virer de nouveau à droite dans le chemin qui s'enfonce, à nouveau, dans la forêt de Verneuil. Continuer tout droit sur 800 mètres avant de longer la carrière d'entraînement du centre équestre.
4. Le sentier s'incurve sur la droite et s'enfonce dans les bois bordés de quelques clairières avant de descendre vers les ruines du château (***Vigilance ! il est interdit de s'approcher et circuler dans les ruines du château en raison des risques d'éboulement***).
5. Contourner les vestiges de l'édifice en tournant deux fois à droite pour remonter jusqu'à un virage en épingle à cheveux.
6. Le chemin descend ensuite pour rejoindre le point de départ.